

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE PEYRESTORTES

**DCM n°43/2024**

Séance Ordinaire du 11 septembre 2024

**Nombre de membres**

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

L'an deux mille vingt-quatre, le onze septembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain DARIO, Maire de PEYRESTORTES.

**Secrétaire de séance** : POMPA Antoine

**Présents** : DARIO Alain, BROSSEAU Sylvie, BRUNET François, CRUANAS Pauline, FONT Marie, GHIRELLO Jean-Louis, HAMMOUDA Jeanine, JAMMES Francis, PLA Michelle, POMPA Antoine, SAGUY Françoise, SCHMITT Henri,

**Absents excusés** : DURAND Christophe, ROUSSEAU Charline, STEPPE Virginie

**Procuration** : DURAND Christophe à BRUNET François, ROUSSEAU Charline à PLA Michelle, STEPPE Virginie à HAMMOUDA Jeanine

**Date de la convocation** :

05/09/2024

**OBJET : LA LIGUE CONTRE LE CANCER DE RIVESALTES- DEMANDE DE SUBVENTION 2024**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de demande de subvention du président de l'association de la Ligue contre le cancer de Rivesaltes en date du 21/05/2024. Il propose de lui allouer la somme de 200 € (deux cents euros) pour l'année 2024.

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,**

**APPROUVE** à l'unanimité le versement d'une subvention d'un montant de 200 € (deux cents euros) pour l'année 2024 à l'association de la Ligue contre le cancer de Rivesaltes sise 13 ancien chemin de Pia 66600 RIVESALTES ;

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire ;

**DIT** que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet, publiée et affichée conformément aux règles en vigueur.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus, et ont, les membres présents, signé au registre.

Le secrétaire de séance



Le Maire,



Alain DARIO

